

(In)visibilité des femmes immigrées au travail

*Sabah Chaib **

Du discours scientifique au discours institutionnel, la femme immigrée a longtemps été oubliée (invisible) quand il s'agit du monde travail. À l'immigré le travail, à sa femme la culture et la famille : cette assignation de la femme immigrée au monde de la tradition renforce l'idée selon laquelle la femme immigrée serait inadaptée au monde du travail. De nos jours, les sociétés de sous-traitance emploient cette main d'œuvre caractérisée par la fragilité de sa position sociale et juridique. Malgré cette fragilité, des «sans-papières» se sont illustrées dans des luttes qui leur ont donné plus de visibilité.

Bien que des travaux universitaires se soient attachés dès les années 1970 et le début des années 1980 à poser la question de l'emploi et du travail des femmes immigrées (Taboada, Levy, 1979 ; Streiff-Fenard, 1978 ; Morokvasic, 1983), c'est pourtant dans les années 1970 qu'apparaît et se consolide la figure singulière de « la » femme immigrée : femme démunie (analphabète, isolée), confrontée à un environnement social complexe ; femme pâtissant d'une culture patriarcale et de la domination masculine, tout en contribuant à la perpétuation des traditions, investie qu'elle est du rôle de « gardienne des traditions ». La figure privilégiée de la femme immigrée à travers celle d'un individu précaire, s'est opposée à cette période en tout point à la figure de la femme active, en référence aux femmes françaises. Ces dernières concentrent toute l'attention des mouvements féministes naissants et de la réflexion universitaire : le travail historiographique entend visibiliser les femmes dans la société et dans le travail en particulier (Perrot, 1978 ; 1998). Dans le même temps, le travail des femmes se constitue progressivement en politiques publiques (Lurol, 1999) mais cette problématique est absente du socle de réflexion en ce qui concerne les femmes immigrées, dans les années 1970 et 1980, en dépit d'ailleurs des faits et des statistiques.

Des représentations sociales réductrices

L'attention portée aux femmes immigrées originaires des pays « tiers » et l'intérêt

(*) Sociologue

des acteurs institutionnels sur les facteurs d'ordre culturel confortent dès lors le schéma selon lequel l'immigré est force de travail et la femme immigrée est culture. S'opère ainsi doublement l'invisibilisation du travail salarié des femmes immigrées : par le silence et l'oubli des faits du passé et du présent, et par la construction sociale d'un problème social, à savoir la résolution des différences culturelles constituées comme entraves à l'emploi des femmes immigrées (Chaib, 2005). Ce faisant, les obstacles d'ordre juridique érigés contre l'emploi des femmes immigrées sont singulièrement occultés dans les écrits et dans les discours pendant cette même période (Silberman, 1983). Le discours communément tenu sur les femmes immigrées tient pour responsable l'existence de handicaps socioculturels dont elles seraient porteuses, autant d'obstacles et de « *stigmates* » dans le chemin d'une autonomie sociale et professionnelle.

Patricia Paperman a analysé les représentations sociales réductrices véhiculées dans le discours commun concernant le rapport supposé difficile, spécifique, voire inadapté des femmes immigrées au monde du travail (1985). Tout se passe comme si le concept d'adaptation appliqué aux femmes immigrées équivalait dans sa construction sociale et son mode de prescription d'actions au concept d'employabilité en usage aux Etats-Unis dans les années 1970, pour la catégorie des handicapés et des chômeurs : ce concept repose à l'origine sur l'idée de l'existence de handicaps médicaux ou socioculturels comme frein à l'accès à la sphère professionnelle. Mais l'invisibilisation des femmes immigrées sur le marché du travail au cours des années 1970 et 1980 ne veut pas dire l'invisibilisation totale de ces femmes : bien au contraire, une abondante production de discours institutionnels et de

données diverses axées principalement sur le domaine de la culture et de la famille (Taravella, 1980), influence le choix de problématiques en termes d'adaptation et d'autonomie progressive (de la tradition à la modernité).

Lafocalisationsurlesfemmesmaghrébines érigées en emblèmes des migrations issues des pays tiers, la prépondérance du mode d'entrée par le regroupement familial ont joué un rôle important dans la permanence de la représentation de la femme immigrée précaire et inactive. Si cette construction particulière de la femme immigrée doit interroger l'analyste, il reste que l'histoire du travail des femmes immigrées, comprise entre la période des années 1950 et aujourd'hui, appelle de plus amples investigations. *Moi la bonne* (Arondo, 975) ou *Prière à la lune* (El Ayoubi, 2006) sont deux ouvrages autobiographiques mis par le même désir de la part de leurs auteurs, l'une espagnole, la seconde marocaine, de narrer leur histoire en tant que femme de ménage. Au-delà de la similitude de la profession occupée, ces deux ouvrages proposent une mise en abîme des transformations du monde du travail, de la société française et des mondes sociaux immigrés.

Fonction assignée à la main d'œuvre féminine immigrée

Les conditions de travail des femmes immigrées dans les secteurs des services aux entreprises et aux particuliers, occupent la majorité des travaux statistiques, sociologiques ou ethnographiques (Bordes-Benayoun, 1997 ; Puech, 2004 ; Scrinzi, 2005) dans les années 1990 jusqu'à aujourd'hui... Pour exemple, le secteur du nettoyage industriel pourvoyeur d'emploi pour les femmes immigrées a le plus rapidement crû parmi toutes les autres activités du

tertiaire à savoir, 1100% d'emplois supplémentaires entre 1962 et 1990 ! Cette hausse impressionnante est à relier au phénomène d'externalisation progressive des tâches auparavant intégrées dans l'entreprise : en contrepartie, le succès des sociétés sous-traitantes repose sur la flexibilité et la souplesse de la mobilisation d'une main d'œuvre caractérisée par la fragilité de sa position sociale. Les emplois familiaux constituent néanmoins de loin, le thème le plus traité.

La qualité de l'emploi féminin et de la relation de travail, l'assignation des femmes à leur nature féminine forment les critiques majeures à l'encontre de ce secteur investi par les acteurs institutionnels : la politique d'égalité homme-femme y paraît en effet, sacrifiée à la politique de l'emploi (Fougeyrollas, 2000). L'emploi dans les ateliers de confection témoigne, quant à lui, de la permanence d'un secteur d'activité dont le fonctionnement repose essentiellement sur la frange la plus précaire d'une main-d'œuvre immigrée, en France et ailleurs (Green, 1998). La critique initiée dans le champ de la sociologie de l'emploi dans les années 1990 à l'encontre de la constitution des catégories de « la population active » ou des « chômeurs » par exemple, trouve un écho particulier dans l'analyse des parcours professionnels des femmes immigrées (Tribalat et alii, 1991). Par ailleurs, ces dernières empruntent plus souvent que les femmes françaises les voies multiples de la création d'entreprise pour échapper à la précarité ou en tant que voie privilégiée de mobilité sociale (Cedref, 2003). Enfin, les thèmes de la retraite et de la protection sociale des femmes immigrées émergent en tant que problématique nouvelle qui permet d'approfondir la question des trajectoires



professionnelles, les histoires familiales et migratoires et les caractéristiques socio-démographiques des femmes immigrées percevant une pension de retraite (Attias-Donfut, 2005), en comparaison de celles bénéficiant d'une pension de réversion de leur époux ou encore, de celles qui se retrouvent dans une précarité extrême.

L'idée selon laquelle les femmes sont un facteur de fixation d'une main d'œuvre masculine immigrée jugée alors trop instable apparaît comme la première forme d'assignation et d'instrumentalisation des femmes immigrées dans le marché du travail. Le familialisme des pouvoirs publics a revêtu ainsi deux aspects, un versant instrumental et un versant idéologique à travers la question du peuplement de la France. Alors que les logiques de travail, de population et de police ont constitué depuis la fin du 19ème siècle l'essence des politiques d'immigration (Spire, 2005), l'insécurité sociale et juridique ressentie au sein des populations immigrées révèle le poids d'une précarité qui se niche au cœur de la régulation juridique régissant les politiques migratoires et les rapports sociaux dans le monde social (Sayad, 1999).

Ainsi, le statut juridique différencié des migrants selon le titre de séjour obtenu et sa durée de validité, exerce un réel impact sur l'insertion professionnelle et atteste de l'impact de l'insécurité juridique sur le parcours des migrant(e)s (Chaib, 2001). Face à cette insécurité, la mise en évidence de politiques publiques « genrées » reste un versant encore peu approfondi de la science politique et de la sociologie historique dans les époques passées et contemporaines (Lochack *in Fassin et alii*, 1997).

Pour l'heure, l'analyse des effets différenciés des politiques migratoires en fonction du genre a principalement porté sur les années 1990 (Lesselier, 2000 ; Plein Droit, 2001) : il reste que les études analysant les effets durables et différés de ces politiques sur la trajectoire professionnelle des femmes immigrées sont rares (Silberman, 1983) mais suffisamment étayées pour comprendre combien elles ont opéré une différentiation entre catégories de femmes en fonction des statuts accordés à l'entrée du séjour. La hiérarchisation des insertions, constatée entre femmes françaises, femmes ressortissantes communautaires et femmes des pays tiers tend ainsi à la consolidation avec la perpétuation de politiques migratoires restrictives. Et à l'intérieur de la catégorie des femmes originaires des pays tiers, le statut accordé à l'entrée au séjour joue également un puissant facteur de différentiation : on peut mesurer l'écart entre l'insertion professionnelle des femmes réfugiées asiatiques admises dans les années 1970 et celle des femmes africaines ou chinoises, demandeuses d'asile dans les années 1980 et 1990, vouées à l'emploi illégal ou précaire. Par ailleurs, les femmes ressortissantes des pays tiers subissent aujourd'hui plus fortement le durcissement des critères d'admission, qu'il s'agisse de la nature des liens familiaux ou de l'exigence de qualification élevée dans le cadre d'une

migration de travail. Une autre illustration de politiques « genrées » porte sur la politique de quotas des permis de travail et des accords bilatéraux qui concernent surtout les secteurs d'activité à dominante masculine.

De l'Etat et de la discrimination

Appréhender l'insertion professionnelle des femmes immigrées dans les pays d'accueil mais aussi dans les pays de départ implique de s'intéresser davantage en France à la question de l'État comme acteur des migrations internationales au regard des études développées dans le monde anglo-saxon (Boyd, 2005).

La responsabilité qui incombe à la gestion étatique des migrations dans l'invisibilisation et la précarisation des femmes immigrées sur le marché du travail, est clairement posée à travers les dénonciations récurrentes qui portent sur l'insécurité juridique (De Troy, 1987 ; Fassin et alii, 1997) : cette insécurité serait génératrice d'une main d'œuvre canalisée ou inemployable au regard des normes dominantes d'emploi, « un salariat bridé » selon l'expression de Yann Moulier-Boutang (*in Fassin et alii*, 1997). Si l'on considère que l'État joue un rôle déterminant dans l'accès équitable aux différentes ressources (emploi, formation, etc.), le maintien des discriminations légales (cf. la fermeture des emplois aux étrangers) et le rapport instrumental des États avec leur immigration en tant que gestion d'un flux et d'un stock, induisent des rapports sociaux non harmonieux dans le monde social : en atteste l'existence de discriminations illégales parmi les employeurs, bailleurs et autres acteurs privés. Par ailleurs, les tentations protectionnistes de la part d'acteurs divers (groupes professionnels, syndicats, chambres consulaires, etc.) éclairent la prégnance d'une logique à l'œuvre (complémentarité/

s u b s t i t u t i o n / concurrence) entre catégories de main d'œuvre, laquelle logique induit une fonction assignée à la main d'œuvre immigrée. S'il a été démontré que la main d'œuvre immigrée masculine a exercé deux fonctions - le rôle d'amortisseur de crise dans les ajustements de l'emploi, ainsi que de laboratoire de la flexibilité du travail (Cerc, 1999), la main d'œuvre immigrée féminine tend plutôt à révéler le second volet (Merckling, 1998, 2003). Les recompositions du marché du travail s'inscrivent dans les parcours d'insertion des femmes immigrées. Parfois, elles les précèdent et semblent constituer, de ce point de vue, une catégorie sociale pertinente dans laquelle s'éprouve la flexibilité de la main-d'œuvre (Chaib, 2001, 2005).

Des questions en suspens

Famille/travail, un noyau dur. La transversalité induite par la démarche du genre et le questionnement à partir du fait migratoire, ont eu le mérite de montrer la relative indigence des thèmes abordés dans le champ de l'immigration et la réduction de l'objet « femmes immigrées » à un savoir fonctionnel sous l'emprise de l'actualité. Or les chantiers d'études ne manquent pas. En premier lieu, une sociologie croisée de la sphère de la famille et du travail mèriraient amplement d'être conduite pour rendre plus intelligible le travail des femmes immigrées. L'analyse des diverses formes familiales en immigration permet de mettre en évidence



combien elles influencent le travail des femmes immigrées (familles monoparentales, femmes seules, divorcées, veuves, etc.) ; comment les relations intrafamiliales évoluent au sein de ces familles sans que le travail des femmes ne remette nécessairement en cause la répartition des rôles conjugaux ; enfin, comment le statu quo apparent des rapports homme-femme peut néanmoins s'inscrire dans des données générales, à savoir accroissement de la dimension relationnelle de la famille et subjectivation accrue des individus (Chaib, 1997).

La question de la conciliation travail/famille. Elle demeure une question de femmes, posée et assumée par les femmes : la résolution de cette question passe pour une catégorie de femmes actives, par l'emploi des femmes immigrées. Or force est de constater l'informulation de cette question en rapport avec ces dernières, au vu de l'inexistence ou quasi des travaux consacrés à la question de la conciliation des deux sphères, la construction et l'arbitrage des temps sociaux par les femmes immigrées elles-mêmes. Pourtant,

l'absence de mode de garde approprié constitue un facteur prépondérant relevé dans les obstacles à l'accès sur le marché du travail pour les femmes immigrées (OCDE-UE, 2005). Une réflexion mériterait d'être menée sur la manière dont concrètement se sont posées et se posent la question des articulations entre les sphères de la famille et du travail...

Rapport à l'emploi. Alors que les figures honnies ou valorisées de la travailleuse ou de la femme au foyer ont varié historiquement en France, et en fonction des milieux sociaux, ces représentations sociales loin de s'annuler, se cumulent et s'imbriquent dans le temps, rendant complexe et ambivalent le rapport des femmes au travail. Il en va également des femmes immigrées pour qui le monde du travail renvoie à des contextes spatio-temporels différents ainsi qu'à des milieux sociaux différents, à commencer par la partition origine rurale ou urbaine. Si le rapport à l'emploi des femmes descendantes d'immigrés est de plus en plus abordé (Rouleau-Berger, 2005), pour autant, cette question est laissée en suspens s'agissant des femmes immigrées alors même qu'existent des différenciations très fortes au sein de cette catégorie, selon les nationalités, les courants migratoires et les niveaux de qualification. En particulier, les femmes immigrées qualifiées apparaissent plus fragilisées car elles subissent plus durement les désillusions de leur situation professionnelle et la perte de la dynamique constructive de leur identité. Par ailleurs, l'idée d'une autonomie sociale à conquérir pour les femmes immigrées en dehors du cadre contraint de la famille et du groupe d'origine par la confrontation à l'espace public, est bousculée aujourd'hui par la réalité de la prise d'activité de ces femmes. Cette réalité interroge à nouveau la question des aspirations personnelles longtemps cantonnée en ce qui concerne les femmes immigrées, dans une approche

psychosociale qui visait à interroger le lien exclusif avec « la culture d'origine » ; ce faisant, cette approche réductrice a soustrait ces femmes à l'analyse d'un spectre plus large des formes d'identification, d'appartenance et de construction de la subjectivité.

Mobilisations / visibilisation. Malgré leur invisibilisation, en bonne partie socialement construite, sur le marché du travail, leur dispersion dans un secteur d'activité tertiaire hétérogène, l'individualisation de leur parcours, leur concentration dans de petites structures et, concomitant à ce phénomène, leur faible syndicalisation, elles n'en ont pas moins été érigées en figures de proue de luttes collectives récentes données pour improbables. L'écho médiatique formé autour de l'affaire Arcade (voir encadré), entreprise sous-traitante de nettoyage pour une grande chaîne hôtelière et employant une main-d'œuvre féminine majoritairement immigrée, a révélé en plein jour les cas de « sous-traités » du droit social. Le nombre d'articles et d'interviews passés avec la « leader » de la lutte, Faty Mayant, mère de famille sénégalaise, syndiquée à Sud-Nettoyage (Puech, 2005) témoigne de l'exemplarité de ce conflit sur des terrains multiples : lutte dans un secteur privé peu syndiqué, lutte de femmes et lutte d'immigrées. Ce conflit fait écho aux mouvements de lutte menés dans la restauration rapide (Mac Do), la distribution de livres (Maxi Livres), les chaînes de vente de produits culturels (Virgin, Fnac) ou encore, les bases de loisirs comme Disney Land. Il n'est pas indifférent de noter que la plupart des leaders dans ces conflits sont des jeunes hommes ou femmes « issu(e)s » de l'immigration : la question sociale est ainsi portée par ces nouveaux acteurs de la lutte et contribue à la mobilisation des acteurs politiques « traditionnels » dans un spectre politique large (syndicats Sud, CGT, l'extrême gauche dans son ensemble, le

mouvement altermondialiste, les associations de défense des immigrés).

Si des mots sont bien de « retour », à l'instar des mots « classes sociales » ou « exploitation », les femmes immigrées témoigneraient de l'actualité de la question sociale en France ainsi que l'idée d'une internationale des travailleurs en prise aujourd'hui avec la question de la mondialisation/globalisation des échanges et des migrations. Le conflit des femmes grévistes enrichit l'inventaire des mobilisations collectives d'immigrés, essentiellement jusque-là portées par des hommes immigrés, salariés dans l'industrie, sans pour autant renouveler forcément les répertoires de la lutte. Bien que des femmes immigrées grévistes aient existé par le passé, leurs histoires restent encore largement méconnues (Gubin, 2005). Alors que le mouvement des « sans-papiers » a fait l'objet de nombreuses analyses en termes de mobilisations collectives, la féminisation de l'expression « sans-papière » par les intéressées elles-mêmes, renvoie à une réalité de la clandestinité féminine. Cela révèle combien les femmes immigrées en tant qu'actrices au sein de structures associatives (Fayman, 1992 ; Veith, 1998 ; Quiminal, 1998) et en tant que catégorie sociale à l'origine de mouvements de luttes restent en France, encore peu explorées, qu'il s'agisse d'un passé lointain ou proche (les années 1970) et du présent (Lesselier, 2006). De même, l'articulation de ces mouvements avec les acteurs « traditionnels » des mouvements sociaux et les relations entretenues avec eux mériteraient un éclairage dans le temps et en fonction des nationalités en présence. À ce titre, la mobilisation des catégories de l'ethnicité bien plus encore que celle du genre, divise les acteurs « traditionnels » et apparaît bien souvent illégitime car synonyme de la fragmentation et de l'affaiblissement des mobilisations de classe... ■

BIBLIOGRAPHIE

- ARONDO, Maria, *Moi la bonne*, Paris, Stock, 1979.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine, TESSIER, Philippe, WOLFF, François-Charles, « Les immigrés au temps de la retraite » in *Retraite et Société*, 1, n°44, 2005, p11-47
- BORDES-BENAYOUN, Chantal, « Dans l'industrie du nettoyage » in *Informations Sociales*, n°63, 1997, p58-65.
- BOYD, Monica, *Gendering migration, livelihood and entitlements : women migrants in Canada and United States*, Geneva, UNRISD, 2005.
- CHAIB, Sabah, « Les femmes immigrées et l'emploi : le bas de l'échelle pour propriété? » in *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, sous la direction de Pierre COURS-SALIES et Stéphane LE LAY, Toulouse, Editions Eres, 2005.
- CHAIB, Sabah, *Facteurs d'insertion et d'exclusion des femmes immigrantes sur le marché du travail en France*, Paris, Rapport pour la CFDT, 2001. 16
- CHAIB, Sabah -« Activité professionnelle et vie familiale » in Dossier « Les femmes d'origine étrangère et l'emploi » in *Informations Sociales*, n°63, 1997.
- CEDREF (Cahiers du), Dossier « Genre, Travail, Migrations en Europe », 2003
- EL AYOUBI, Fatima, *La prière à la lune*, Editions Bachari, 2006.
- FASSIN, Didier, MORICE, Alain, QUIMINAL, Catherine, (sous dir.) *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, 1997.
- FAYMAN, Sonia, *Réseaux associatifs et insertion socioprofessionnelle des femmes étrangères, d'origine étrangère et issues de l'immigration*, Rapport pour le FAS, 1986.
- FOUGEYROLLAS, Dominique, « Le mouvement féministe : quelle force de changement ? » in Regards sur l'actualité, février 2000, n°258.
- GREEN, Nancy, *Du Sentier à la 7ème avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York, 1880-1980*, Paris, Seuil, 1998. 17

- GUBIN, Eliane, MORELLI, Anne (éd.) *Pour une histoire européenne des femmes migrantes. Sources et méthodes*, Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes, ULB, Bruxelles, 2005.
- CERC (association), *Immigration, emploi, chômage. Un état des lieux empirique et théorique*, 1999.
- LESELIER, Claudie, « Pour une critique féministe des lois sur l'entrée et le séjour des personnes étrangères en France » in Brochure du RAJFIRE, n°2, mars 2000.
- LESELIER, Claudie, « Aux origines des mouvements de femmes de l'immigration », Communication au Colloque international « Histoire, genre et migrations », Paris, 26 et 27 Mars 2006.
- LUROL, Martine, « Quand les institutions se chargent du travail des femmes, 1970-1995 » in Travail, Genre et Société, 1, 1999, p179-202.
- MERCKLING, Odile, *L'immigration et le marché du travail. Le développement de la flexibilité en France*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- MERCKLING, Odile, *Emploi, migration et genre. Des années 1950 aux années 1990*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- MOROKVASIC, Mirjana, *One way ticket : migration and female labour*, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.
- OCDE, Union Européenne, *Les femmes immigrées dans les marchés du travail : diversité et défis*, Séminaire conjoint, Bruxelles, Septembre 2005.
- PAPERMAN, Patricia, *Marque et stigmate : les femmes immigrées dans le monde du travail*, Paris, Arkhos Recherche, 1985.
- PERROT, Michelle, « Quelques éléments de bibliographie sur le travail des femmes en France (principalement le 19^{ème} siècle) » in Le Mouvement Social, n°105, 1978, p127-132.
- PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.
- Plein Droit (Revue), Dossier « Entre ailleurs et ici : quels droits pour les femmes et les enfants étrangers ? n°51, 2001.
- PUECH, Isabelle, « Mayant Faty, ménages et remue-ménage d'une femme de chambre », in Travail, Genre et Sociétés, n°13, pp5-25, 2005.
- PUECH, Isabelle, « Le temps du remue-ménage. Conditions d'emploi et de travail des femmes de chambre » in Sociologie du travail, vol. 46, n°2, pp150-167, 2004.
- QUIMINAL, Catherine, « Les associations de femmes africaines en France. Nouvelles formes de solidarité et individualisation » in Les Cahiers du Gedist, n°21, 1998.
- ROULLEAU-BERGER, Laurence, *Femmes d'origine étrangère. Travail, accès à l'emploi, discriminations de genre*, Paris, La Documentation Française, 2004. 19
- SAYAD, Abdelmalek, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999.
- SCRINZI, Francesca, *Les migrantes dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe*, Thèse de sociologie, 2005.
- SILBERMAN, Roxane, MOULIER, Yann, « Femmes immigrées et discrimination supplémentaire » in Cahiers du Greco 13. Recherches sur les migrations internationales, n°4/5, 1983.
- SPIRE, Alexis, *Etrangers à la carte*, Paris, Grasset, 2005.
- STREIFF-FENART, Jocelyne, *Les actions de formation des femmes immigrées*, Paris, UNESCO, 1978.
- TABOADA-LEONETTI, Isabelle, LEVI, Florence, *Femmes et immigrées ; insertion des femmes immigrées en France*, Paris, La Documentation Française, 1979.
- TARAVELLA, Louis, *Bibliographie analytique sur les femmes immigrées 1965-1979*, Paris, Ciemann, 1980.
- TRIBALAT, Michelle, et alii, *Cent ans d'immigration*, Paris, Ined/Puf, 1991.
- TROY, de, Colette, *Femmes migrantes et l'emploi*, Rapport CEE, 1987.
- VEITH, Blandine, « Femmes immigrées : de l'implication associative à la dynamique de travail » in Les Cahiers du GEDIST, n°23, 1998.